

14 octobre 2009

COTISATIONS 2009/2010

N° d'affiliation du club : _____

Nom du club : _____

Nombre de licenciés exact 2008/09 : _____

Le montant de votre cotisation annuelle FFKDA LIGUE 93 est de _____ euros*, pour la saison 2009/2010..

(*Voir le barème en annexe).

Veillez régler par chèque libellé à l'ordre de la FFKDA LIGUE 93 à l'adresse suivante :

*292, ave Aristide Briand
93.320 LES PAVILLONS SOUS BOIS*

Avant le 14 NOVEMBRE 2009. Les clubs n'ayant pas réglé la cotisation 2009/2010 ne pourront recevoir du courrier informatif de la ligue, participer aux compétitions, s'inscrire aux passages de grades.



Coupon de règlement à joindre au règlement de la cotisation 2009/2010

Avant le 14.11.09 : FFKAMA ligue 93 / 292 ave Aristide Briand les Pavillons sous Bois.

N° d'affiliation du club : _____

Nom du club : _____

Nombre de licenciés exact 2008/09 : _____

Montant de la cotisation à régler 2009/2010 : _____ euros

N° chèque _____ Banque : _____

Cachet du club :

Signature Président :

Signature du trésorier :

Je désire un reçu à l'attention de Monsieur _____
Adresse : _____

Je ne désire pas de reçu.